

Décision

Générale

colonial

Décision n° 68-369-1927 Congés

n° 68-369-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 août 1927

Numéro JO

n° 369 du 31/08/1927

Date du numéro

31 août 1927

TEXTE INTÉGRAL

un congé de deux mois, à compter du 20 août 1927, dont quinze jours à solde entière, quinze jours à demi-solde et un mois sans solde est accordé à l'agent de 3e classe de la brigade indigène des douanes Douale Ouarsama, pour raison de santé.